



Rachat d'un prêt immobilier par une sci

Par **mbld06**, le **13/01/2010** à **06:56**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'une villa qui est en location.

Je souhaiterais créer une SCI pour ce bien ,avec mes 2 filles issues d'un premier mariage.

Je voudrais savoir si la SCI, une fois créée , peut emprunter pour rembourser le prêt immobilier d'un bien qui à terme ne lui reviendra pas ?

Précision : le prêt concerne un bien appartenant à mon épouse , nous sommes mariés sous le régime de séparation de biens.

Merci de votre réponse.

Cordialement

Par **fabienne034**, le **13/01/2010** à **11:41**

Bonjour

la réponse est non !

pour tout savoir sur la sci :

<http://www.fbIs.net/SCIINFO.htm>